ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 1981

5e CIRCONSCRIPTION DE LA HAUTE-GARONNE



Jacques BELHOMME
Expert-comptable

à Jacques BELHOMME...
à Reine GRANDJEAN...
VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE



Reine GRANDJEAN

Chère Electrice, Cher Electeur,

Nous ne nous battons ni pour une carrière, ni pour un parti, ni pour une clientèle. Nous sommes seuls, ou presque. Nous n'avons pas d'appareil politique pour nous soutenir, et nous avons peu de moyens. Mais, nous sommes les seuls candidats LIBRES et INDEPENDANTS, qui luttons pour des idées qui sont celles de beaucoup d'autres Françaises et Français.

Oui nous luttons, depuis plusieurs années, pour qu'une véritable justice existe en France. Il est inadmissible que les privilégiés du régime puissent étouffer certaines affaires scandaleuses parce qu'ils possèdent de l'argent et des relations. Il faut que les élus, les fonctionnaires, etc... deviennent responsables. Seules des personnes libres et indépendantes peuvent apporter ce changement.

Jacques Belhomme est victime, depuis plus de 4 ans, d'un véritable scandale politico-judiciaire. Il mène un combat, contre des adversaires puissants, pour connaître la vérité sur les circonstances de la mort de son fils et de ses deux camarades de club, tués dans un accident de la route, au Fauga, le 3 octobre 1976. Le 30 janvier 1981, M. Jean GLAVANY directeur adjoint du Cabinet de François Mitterrand, a écrit, dans le journal « L'UNITÉ » organe officiel du Parti Socialiste, un excellent article ayant pour titre : « La lutte de Jacques Belhomme contre le pouvoir giscardien ». De nombreux journaux (Le monde, Le meilleur, le Figaro, Le matin, France-soir, etc.) ont relaté ce scandale politico-judiciaire, parlant d'affaire étouffée, de conspiration du silence, etc.

Reine Grandjean a perdu son mari le 4 octobre 1977, par suite d'une faute d'un médecin. Elle a porté plainte contre ce médecin, non pas pour être indemnisée, mais pour que ce médecin, qui a commis une faute professionnelle, soit reconnu coupable. Elle se heurte aussi à un véritable barrage, car la justice ne veut pas remplir sa mission.

Jacques Belhomme et Reine Grandjean ont dépensé beaucoup d'argent pour que leur affaire ne soit pas étouffée. Ils ne ménagent pas leur temps pour lutter contre les nombreuses personnes qui veulent étouffer ces affaires.

Un juge d'instruction a déclaré, et Jacques Belhomme en possède les preuves, qu'il avait subi des pressions, qu'il avait les pieds et les poings liés, qu'il lui avait été demandé de ne pas aller au fond des choses dans ce dossier, tellement c'était grave. Où est l'indépendance de la Justice ?

En France, la JUSTICE est réduite à l'impuissance. Les libertés les plus élémentaires sont bafouées tous les jours. La Presse est manipulée. Les femmes et les hommes intègres qui osent résister à la haute criminalité, ceux qui persévèrent courageusement dans la revendication de leurs droits légitimes, ceux qui agissent en citoyens libres en exigeant le respect des lois républicaines, sont littéralement persécutés par d'odieuses machinations.

Les hautes personnalités sont publiquement liées à de sordides combines, sans pour autant que la loi soit appliquée aux coupables, alors que les simples citoyens subissent, dans toute sa rigueur, cette même loi.

Combien sont-ils, les agriculteurs, les entrepreneurs, les commerçants, les fonctionnaires, et les simples ouvriers, qui ont été acculés à la ruine, et même au suicide, par des roublardises tordues organisées par des collusions de personnes qui se croient au-dessus des lois ?

Il faut que les hommes politiques servent la République au lieu de se servir. Il faut moraliser la vie politique et administrative en France car il est inadmissible que ceux qui ont le plus de pouvoirs soient intouchables. Il faut supprimer l'immunité parlementaire car c'est la porte ouverte à tous les abus. Le changement est intervenu, mais de nombreuses et importantes réformes sont à faire.

Il faut instituer des référendums d'initiative populaire aux niveaux local, régional, national. Il faut limiter les mandats des élus. Il faut changer certaines lois, et notamment en matière judiciaire. Personne ne comprend pourquoi un justiciable n'a pas accès à son dossier, au Tribunal, alors que son avocat possède ce droit.

Il faut qu'une aide plus chaleureuse soit apportée aux personnes âgées, et que les jeunes puissent trouver du travail. Il faut refuser d'accepter le chômage comme un mal irréductible : gérer le chômage est un crime contre la Nation. Il faut, aussi, une rémunération convenable de l'Epargne, afin que les petits épargnants ne soient pas ruinés. Il est inadmissible que ces épargnants voient disparaître leur capital, alors qu'ils pensent que celui-ci leur rapporte 8 %. Si l'inflation est de 15 % par an, la valeur de leurs économies diminue de 7 % par an, et en plus, et contrairement à ce qu'ils croient, ils n'ont pas touché d'intérêts.

Il faut une meilleure justice fiscale, notamment une réduction de l'impôt sur les revenus du travail. Il faut lutter contre la hausse des prix, et contre le chômage, en modérant les charges et en réduisant les contraintes qui pèsent sur les entreprises industrielles, agricoles et artisanales. Il faut redonner son essor à notre agriculture en assurant aux agriculteurs les moyens de faire face aux bouleversements économiques. Il faut encourager l'installation des jeunes agriculteurs.

Nous avons la conviction sincère que notre appel sera entendu et que les raisons de notre combat seront approuvées par de nombreuses personnes. Il n'existe pas de démocratie dans un Etat sans JUSTICE. Nous avons déjà démontré que nous savions lutter pour que la JUSTICE soit la même pour tous. Nous continuerons de nous battre pour une véritable justice, parce que libres et indépendants.

Alors......AIDEZ NOUS...... NOUS COMBATTONS POUR VOUS......

FAITES CONFIANCE A UN HOMME D'ACTION DE NOTRE RÉGION. VOTEZ POUR JACQUES BELHOMME

Le suppléant
Mme Reine GRANDJEAN

Le Candidat
Jacques BELHOMME

Nous luttons aussi avec :

- l'Association Albertine Sarrazin pour que les malades soient considérés en tout lieu et en toutes circonstances comme un être humain et respecté comme tel, pour les défendre s'ils subissent un préjudice,
- l'Association de Défense des Victimes des procédures civiles, pénales et administratives.

Jacques BELHOMME est né le 24/7/1929, en Normandie. Il s'est engagé, à 19 ans, au 1er Bataillon Parachutiste de choc. Il est petit-fils d'ouvriers agricoles. Il a obtenu son diplôme d'expert-comptable à 36 ans, tout en étant salarié. Il est commissaire aux comptes de la Ligue de Midi-Pyrénées de football et de la Ligue corporative des Pyrénées de Tennis. Il a un sens très poussé des responsabilités, de l'honneur, et de la JUSTICE.

imprimerie du parc 31600 muret-tel 51 19 79-r.c.76 b 501